

Programme hydrologique international
56^e session du Bureau du PHI
(Paris, 20-22 février 2018)

LA FAMILLE DE L'EAU DE L'UNESCO

Point 5 de l'ordre du jour provisoire

RÉSUMÉ

La Famille de l'eau de l'UNESCO a poursuivi la mise en œuvre de la huitième phase du Programme hydrologique international (PHI-VIII) et des objectifs stratégiques de l'UNESCO, notamment par le biais de ses chaires et centres de catégorie 2 relatifs à l'eau et du Programme mondial pour l'évaluation des ressources en eau (WWAP).

Au cours de la période considérée, le nombre de chaires et de centres de catégorie 2 relatifs à l'eau a continué d'augmenter. À sa 55^e session, le Bureau du PHI a demandé au Secrétariat de contacter les délégations permanentes, afin d'obtenir des informations sur la conformité aux exigences de l'UNESCO de tous les centres de catégorie 2 et de procéder à un recensement de leurs objectifs et de leurs contributions, ainsi que des actions à entreprendre par ces derniers. Entre-temps, un groupe de travail intersectoriel sur les centres de catégorie 2 s'est réuni pour étudier et proposer des recommandations concrètes à l'Équipe de direction de l'UNESCO, visant à rendre plus efficaces les contributions du réseau desdits centres au mandat de l'Organisation.

Le Bureau souhaitera peut-être :

- 5.1 Prendre note de la situation de la Famille de l'eau de l'UNESCO et des consultations organisées par le Secrétariat concernant des centres de catégorie 2 relatifs à l'eau, et demander au Secrétariat de contacter à nouveau les délégations permanentes au sujet du financement et de la conformité des centres.
- 5.2 Prendre note du fonctionnement de la Famille de l'eau de l'UNESCO.
- 5.3 Prendre note de la coopération avec le WWAP.

Situation de la Famille de l'eau de l'UNESCO (sous-point 5.1 de l'ordre du jour)

1. L'UNESCO s'efforce d'améliorer le socle de connaissances scientifiques, en vue d'aider les pays à gérer durablement leurs ressources en eau par l'entremise de sa « Famille de l'eau », qui comprend le Programme hydrologique international (PHI), le Programme mondial pour l'évaluation des ressources en eau (WWAP), les 168 comités nationaux du PHI, les 37 centres de catégorie 2 placés sous l'égide de l'UNESCO, les 54 chaires relatives à l'eau et les réseaux du Programme UNITWIN. La Famille de l'eau de l'UNESCO est un réseau mondial chargé de mettre en œuvre, de manière collaborative, les objectifs stratégiques de l'Organisation.

2. À ce jour, sur les six nouveaux centres dont la création a été approuvée lors de la 38^e session de la Conférence générale en novembre 2015, seuls le Centre de gestion intégrée et pluridisciplinaire des ressources en eau, sis à l'Université Aristote de Thessalonique (Grèce) et le Centre régional africain d'écohydrologie (ARCE) (Éthiopie) ont fait l'objet d'un accord signé. Le projet d'accord finalisé pour le Laboratoire central de suivi de la qualité de l'environnement (CLEQM), situé à El-Qanater (Égypte), est en attente de signature. Les accords concernant le Centre de recherche sur l'eau au sein de l'Institut du Koweït pour la recherche scientifique (KISR) (Koweït), le Centre international pour la gestion intégrée des bassins versants et des ressources biologiques dans les régions arides et semi-arides (IMWBRA) (République islamique d'Iran) et le Centre régional de recherche sur l'hydrologie (RWRC) de l'Institut de technologie de l'information de la COMSATS (Pakistan) sont toujours en cours de rédaction. Des mesures ont été prises pour remédier au fait que certains centres se trouvent dans une situation d'irrégularité partielle, telle l'annulation, suite à la décision du Gouvernement de la République de Colombie, de la création du Centre régional sur la gestion des eaux urbaines d'Amérique latine et des Caraïbes (RCUWM-LAC), pour laquelle un accord avait été signé en 2007. Le renouvellement du Centre régional sur la gestion des eaux urbaines (RCUWM) (République islamique d'Iran) a été approuvé, et deux propositions pour la création de centres de catégorie 2 – le Centre régional pour la sécurité de l'eau (CERSHI) (Mexique) et l'Institut pour l'éducation relative à l'eau (IHE-Delft) (Pays-Bas) – ont été soumises et approuvées lors de la 202^e session du Conseil exécutif de l'UNESCO et de la 39^e session de la Conférence générale.

3. L'audit du cadre de gestion des instituts et centres de catégorie 2 de l'UNESCO, réalisé en avril 2017 par IOS, a montré que le nombre actuel de centres et instituts de catégorie 2 non opérationnels au sein de l'UNESCO était dû à l'afflux continu de propositions de création de centres, au fait que les propositions de création ou de renouvellement ne sont pas soumises à un contrôle rigoureux, ainsi qu'à la nature longue et contraignante des procédures permettant de créer ou de transformer une structure en un centre ou un institut de catégorie 2. Avec un réseau de 36 centres relatifs à l'eau au moment de l'audit, dont seulement 20 en activité, le PHI ne fait pas exception à la règle.

Création de deux centres de catégorie 2 : le Centre régional pour la sécurité de l'eau (CERSHI) et l'institut pour l'éducation relative à l'eau (IHE-Delft)

4. La création de deux centres de catégorie 2 a été approuvée par les organes directeurs de l'UNESCO en octobre et en novembre 2017 : le premier d'entre eux est un « Centre pour la sécurité de l'eau » (CERSHI), hébergé par l'Institut d'ingénierie de l'Université nationale autonome de Mexico (II-UNAM) et l'Institut mexicain des technologies de l'eau (IMTA). Il aura pour objectif de fournir un point de départ pour l'action régionale des communautés scientifique et politique ainsi que du secteur privé, en vue d'assurer la sécurité de l'eau à plusieurs échelles et dans plusieurs contextes. La seconde proposition prévoit de transformer l'ancien institut de catégorie 1 « UNESCO-IHE » en un nouvel institut de catégorie 2, rebaptisé « IHE Delft » Institut pour l'éducation relative à l'eau. La désignation de l'IHE Delft en tant qu'institut de catégorie 2 lui permettra de poursuivre sa contribution

majeure à l'éducation relative à l'eau à l'échelle mondiale, en offrant une combinaison unique de recherche appliquée, scientifique et participative en ingénierie de l'eau, ainsi que dans le domaine des sciences exactes et naturelles, des sciences sociales, de la gestion et de la gouvernance.

5. Deux études de faisabilité ont confirmé la fiabilité des propositions concernant le CERSHI et l'IHE Delft. En octobre 2017, le Conseil exécutif de l'UNESCO, à sa 202^e session, a accueilli avec satisfaction et a recommandé les deux propositions. En novembre 2017, la Conférence générale de l'UNESCO, à sa 39^e session, a autorisé la Directrice générale à signer les accords correspondants. L'accord concernant l'IHE Delft a été signé le 15 décembre 2017.

Fermeture du Centre régional sur la gestion des eaux urbaines d'Amérique latine et des Caraïbes (RCUWM-LAC)

6. Le 6 août 2017, le Secrétariat a reçu, par l'intermédiaire de la délégation permanente de la Colombie, une lettre des autorités colombiennes au sujet du RCUWM-LAC, l'informant du fait que ledit centre n'avait « jamais été ouvert et n'avait jamais été opérationnel » et que le Gouvernement renonçait à sa création. Le Bureau des affaires juridiques avait déjà été informé de cette décision et le Secrétariat doit préparer un document d'information à ce sujet, qui sera présenté au Conseil exécutif de l'UNESCO, lors de sa prochaine session au printemps 2018.

Situation des centres de catégorie 2

7. Au moment de la rédaction du présent document, l'état d'avancement du processus de signature et/ou de renouvellement et d'entrée en vigueur des accords existants relatifs aux centres de catégorie 2 est le suivant :

Centre	Situation actuelle
En attente de signature	
Égypte – Laboratoire central de suivi de la qualité de l'environnement à El Qataner (CLEQM)	Projet d'accord finalisé. En attente de signature.
Brésil et Paraguay – Centre international sur l'hydro-informatique pour la gestion intégrée des ressources en eau (CIH)	Accord tripartite entre l'UNESCO et les deux gouvernements non signé.
Afrique du Sud – Centre africain sur les ressources en eau et le changement planétaire (ACGCWR)	Accord en cours de rédaction.
Pakistan – Centre régional de recherche sur la gestion de l'eau dans les zones arides (RCWMRIAZ)	Accord en cours de rédaction.
Iran – Centre international pour la gestion intégrée des bassins versants et des ressources biologiques dans les régions arides et semi-arides (IMWBRA)	Accord en cours de rédaction.
Koweït – Centre de recherche sur l'eau de l'Institut du Koweït pour la recherche	Accord en cours de rédaction.

scientifique (WRC)	
Pas d'entrée en vigueur	
Grèce – Centre de gestion intégrée et pluridisciplinaire des ressources en eau (AUTH)	L'accord signé en 2016 n'est pas entré en vigueur.
Uruguay – Centre régional pour la gestion des eaux souterraines pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEREGAS)	L'accord signé en 2014 n'est pas entré en vigueur.
Portugal – Centre international d'écohydrologie côtière (ICCE)	L'accord signé en 2010 n'est pas entré en vigueur.
Éthiopie – Centre régional africain d'écohydrologie (ARCE)	L'accord signé en 2017 devrait entrer en vigueur en 2018.
Pays-Bas – Institut IHE de Delft pour l'éducation relative à l'eau (IHE Delft)	L'accord signé en 2017 devrait entrer en vigueur en 2018.
En cours de transformation/fermeture	
Brésil – Centre international pour l'éducation, le renforcement des capacités et la recherche appliquée dans le domaine de l'eau (HIDROEX)	Centre en cours de fermeture. En attente de confirmation officielle.
En cours de renouvellement	
Pologne – Centre régional européen d'écohydrologie (ERCE)	Accord de renouvellement en cours de rédaction.
Serbie – Centre international de recherche et de formation sur le drainage urbain (IRTCUD)	Centre en attente de confirmation de son statut.
Chili – Centre de l'eau pour les zones arides et semi-arides d'Amérique latine et des Caraïbes (CAZALAC)	Accord de renouvellement en cours de rédaction.
Chine – Centre international de recherche et de formation sur l'érosion et la sédimentation (IRTCES)	Accord de renouvellement en cours de rédaction.
Malaisie – Centre régional d'hydrologie et des ressources en eau pour les régions tropicales humides d'Asie du Sud-Est et du Pacifique (HTC)	Accord de renouvellement en cours de rédaction.
Iran – Centre régional sur la gestion des eaux urbaines (RCUWM)	Accord de renouvellement approuvé en octobre 2017 par le Conseil exécutif, à sa 202 ^e session.

En résumé, la situation actuelle des 37 centres de catégorie 2 relatifs à l'eau est la suivante :

- 17 accords ont été signés et sont entrés en vigueur ;
- 8 accords sont en cours de rédaction ou en attente de signature ;
- 5 accords ont été signés, mais ne sont pas encore entrés en vigueur ;
- 1 centre est en cours de transformation ou de fermeture ;

- 6 accords sont en cours de renouvellement.

Chaires UNESCO et réseaux du Programme UNITWIN

8. La Famille de l'eau de l'UNESCO compte actuellement 54 chaires UNESCO et réseaux du Programme UNITWIN relatifs à l'eau. En 2017, les six propositions de chaires relatives à l'eau ci-après ont été approuvées : Chaire UNESCO sur l'arsenic souterrain dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030, Université du Queensland méridional (Australie) ; Chaire UNESCO sur la gestion durable des ressources en eau en Asie du Sud, Université de Moratuwa (Sri Lanka) ; Chaire UNESCO sur la gestion de l'eau, de l'énergie et des catastrophes pour le développement durable, Université de Kyoto (Japon) ; Chaire UNESCO sur le renforcement des capacités du département de météorologie et d'hydrologie, Université nationale du Laos (Laos) ; Chaire UNESCO sur l'eau et la paix, Université Roi Juan Carlos et UNED (Espagne) et Chaire UNESCO sur la sécurité durable de l'eau, Université internationale de Floride (États-Unis).

Rapport sur la consultation et le recensement de la situation des centres de catégorie 2 placés sous l'égide de l'UNESCO

9. Suite à la 55^e session du Bureau du PHI, et à la demande de celui-ci, le Secrétariat prépare actuellement un « processus de recensement des objectifs et des contributions des centres de catégorie 2, ainsi que des actions à entreprendre par ces derniers ». Ce recensement sera présenté au prochain Conseil du PHI en 2018, après réception des rapports biennaux rendus par les centres sur leurs activités en lien avec le PHI pour la période 2016-2017. Dès le 27 juillet 2017, le Secrétariat a consulté tous les centres et chaires, leur demandant de fournir les informations financières relatives à leur contribution au PHI. Dix centres de catégorie 2 sur 36 et 7 chaires sur 48 ont répondu. Concernant la deuxième partie de la décision du Bureau, qui porte sur « la conformité de chaque centre de catégorie 2 aux exigences de l'UNESCO », le 18 septembre 2017, le Secrétariat a interrogé les délégations permanentes sur la situation de leurs centres de catégorie 2 non conformes. Sur les 15 délégations contactées, 7 ont répondu (3 d'entre elles ont fourni des explications sur la situation de leur centre et 4 ont repris les négociations concernant leur projet d'accord).

Le Bureau demande au Secrétariat de consulter une fois de plus les délégations permanentes, tant au sujet des aspects financiers que des centres de catégorie 2 non conformes, en les priant d'intervenir pour accélérer le processus de réponse.

Fonctionnement de la Famille de l'eau de l'UNESCO (sous-point 5.2 de l'ordre du jour)

10. Du 4 au 7 juillet 2017, le Secteur des sciences exactes et naturelles (SC) de l'UNESCO a organisé à Genève (Suisse) la « Première réunion des chaires UNESCO relatives aux sciences exactes et naturelles : pour une action stratégique en vue du Programme 2030 ». L'objet de cette réunion était, entre autres, d'encourager les chaires relatives aux sciences exactes et naturelles à veiller à ce que leurs activités soient plus conformes aux Objectifs de développement durable (ODD). Cette réunion était organisée dans le cadre de la célébration du 25^e anniversaire du Programme UNITWIN et chaires UNESCO. Les représentants de 95 chaires ont assisté à la conférence, et 21 des 48 chaires relatives à l'eau ont participé à la réunion. La division des sciences de l'eau a organisé deux sessions parallèles sur les questions relatives à l'eau : (i) Ressources en eau, changement climatique et risques hydrologiques et (ii) Coopération transfrontalière et diplomatie de l'eau.

11. Le 7 juillet, le PHI a également organisé, dans le cadre de la conférence, un déjeuner de travail sur le thème de l'eau et du genre. La première réunion organisée par l'UNESCO sur les chaires relatives à l'eau a débouché sur plusieurs résultats – parmi lesquels le Plan d'action de Pérouse (créé dans la foulée de la première réunion des chaires relatives à l'eau, tenue en 2016) – qui ont été présentés au cours de la manifestation parallèle. En outre, Euphrasie Yao, titulaire de la Chaire UNESCO « Eau, femmes et pouvoir de décision » (Côte d'Ivoire), a partagé des bonnes pratiques et des enseignements tirés dans le cadre des travaux menés sur le thème de l'eau et des questions de genre en Côte d'Ivoire. Helmut Habersack, Vice-Président du PHI (Groupe I – Europe occidentale et Amérique du Nord) et titulaire de la Chaire UNESCO pour la recherche et la gestion intégrée des fleuves (Autriche), a lui aussi exposé les principaux résultats de la 55^e session du Bureau du PHI, qui s'est tenue en juin 2017. Sa présentation a permis aux représentants des chaires d'évoquer les défis qui les attendent, de proposer des solutions pour y répondre et d'étudier les possibilités de création de partenariats. Les participants à la réunion se sont engagés à continuer d'utiliser la plate-forme Web mise en place par la Chaire UNESCO sur la gestion des ressources en eau et la culture (Pérouse, Italie). Pour plus d'informations concernant la plate-forme, rendez-vous à l'adresse suivante : <https://waterchairrelated.herokuapp.com/>.

Programme mondial pour l'évaluation des ressources en eau (sous-point 5.3 de l'ordre du jour)

12. L'évaluation externe du Programme mondial pour l'évaluation des ressources en eau (WWAP) menée en 2015 a confirmé l'extrême importance du Rapport mondial sur la mise en valeur des ressources en eau (WWDR), et a conclu que ledit Rapport figurait parmi les publications les plus visibles de l'UNESCO, tout en constituant une source d'information de premier plan sur l'eau douce. La capacité et l'expérience du Secrétariat du WWAP concernant la gestion et la coordination de la production du Rapport y sont considérées comme des atouts importants.

13. Dans le domaine de l'eau, on constate un écart considérable en ce qui concerne les données ventilées par sexe. Le WWAP a mis au point une boîte à outils comprenant une méthodologie pour la collecte de données ventilées par sexe et des indicateurs d'égalité des genres. La boîte à outils a été expérimentée avec succès en Amérique latine, en Afrique et en Asie centrale, où elle a servi de base au Projet « Gouvernance des ressources en eaux souterraines dans les aquifères transfrontalières » (GGRETA) mis en place par le PHI. Le Secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) a en outre inclus la boîte à outils du WWAPP dans les Directives pour l'égalité des genres et le changement climatique de la CCNUCC.

14. L'établissement des rapports concernant chacune des huit cibles et chacun des 11 indicateurs de l'ODD 6 est placé sous la responsabilité de l'organisme des Nations Unies concerné. L'impact politique global des rapports portant sur une seule cible ou un seul indicateur étant vraisemblablement limité, le WWAP a proposé de publier un rapport de synthèse sur l'ODD 6, dont la valeur ajoutée reposera sur les éléments suivants : évaluation et synthèse des rapports détaillés concernant les cibles et les indicateurs individuels ; examen des interdépendances au sein de l'ODD 6 au regard du Programme 2030 et possibilité d'émettre des recommandations stratégiques globales afin d'accélérer la réalisation de l'ODD 6.

15. ONU-Eau a adopté cette recommandation et a chargé le WWAP de coordonner son équipe spéciale, qui devra rédiger le Rapport de synthèse 2018 sur l'ODD 6. Cette équipe spéciale se compose de membres issus de : l'initiative CEO Water Mandate, la FAO, l'OIT, le PNUD, la CENUE, le PNUE, l'UNESCO, ONU-Habitat, l'UNICEF, l'ONU, le Groupe

d'assistance technique d'ONU-Eau, l'OMS, l'OMM¹ et le Groupe de la Banque mondiale. La publication de ce rapport est prévue pour juin 2018. Elle coïncide avec la réunion du Forum politique de haut niveau pour le développement durable qui se tiendra en juillet 2018, au cours de laquelle le Forum procédera à son premier examen approfondi de l'ODD 6. Le rapport de synthèse sera la principale contribution d'ONU-Eau à cette réunion.

16. Le WWAP, en coopération avec le Groupe d'assistance technique, a collecté les fonds nécessaires à la production du rapport, qui ont été fournis par le Ministère fédéral allemand de la coopération économique et du développement (BMZ), la Direction suisse du développement et de la coopération (DDC) et le Ministère des infrastructures et de l'environnement des Pays-Bas. Par ailleurs, le Gouvernement italien (WWAPP) et la Suède (ASDI) ont mis à disposition des ressources de base qui sont utilisées par le biais du Groupe d'assistance technique.

¹ Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Organisation internationale du Travail, Programme des Nations Unies pour le développement, Commission économique des Nations Unies pour l'Europe, ONU-Environnement, Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, ONU-Habitat, Fonds des Nations Unies pour l'enfance, Université des Nations Unies, Groupe d'assistance technique d'ONU-Eau, Organisation mondiale de la Santé, Organisation météorologique mondiale.